



Bachelor CISP

Certification professionnelle Coordinateur de parcours d'inclusion sociale, médico-sociale et professionnelle de niveau 6

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37504/>

Date d'enregistrement de la certification : 24/04/2023

UFA Saint-Pierre Fourmies

• PUBLIC VISÉ



Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Titre de Niveau 5 ou équivalent ou de niveau 4 avec 3 ans d'expérience professionnelle (Avis de la Commission Pédagogique) quelle que soit la filière suivie. Une expérience dans le domaine du social serait un plus.

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien, dossier et tests. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage. Démarrage de la formation fin septembre.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La démarche de référent ou coordinateur de parcours est destinée à proposer un accompagnement renforcé aux personnes en difficulté sociale, médico-sociale et professionnelle, en associant ces dernières à la prise de décision et en leur proposant des actions cohérentes correspondant à leurs besoins.

Cela nécessite d'améliorer la coordination/coopération entre les professionnels en charge du suivi d'une même personne. L'enjeu est d'éviter des redondances d'interventions (perte d'efficacité) mais aussi d'assurer la continuité (fluidité) du parcours de la personne accompagnée, en résolvant les freins directs ou périphériques rencontrés.

Le terme de coordination de parcours implique ainsi des notions de continuité, de complémentarité et de cohérence. Pour un professionnel, s'engager dans un accompagnement revient à interroger sa place et sa mission au regard du projet de vie de la personne, en ayant une approche globale de sa situation.

La mission de coordinateur ou référent de parcours requiert une posture, des aptitudes et le recours à certaines méthodes de travail et économiques.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire de la certification professionnelle pourra occuper un poste dans le domaine du social et médico-social (Référént RSA, PLIE ou coordinateur de parcours), dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Economique (Chargé d'insertion ou Responsable d'unité ou de secteur), dans le domaine de l'Emploi et de la formation (Formateur ou coordinateur pédagogique; Chargé de mission emploi formation; conseiller en évolution professionnelle), dans le domaine du logement et de l'hébergement d'urgence (Animateur social ou Responsable résidence social).

Suite de parcours et passerelles :

- Titre de Responsable d'Entreprise d'Economie Sociale et Solidaire (niveau 6)
- Titre de Manager Expert Qualité et Performance des organisations d'économie social et solidaire (niveau 7)

Certificateur :





ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et pratique – Mise en situation
Alternance : 2 jours en centre, le reste en entreprise

• MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALILDATION

Diplôme d'enseignement de niveau 6 sur référentiel d'AROBASE.

Certification obtenue par la validation des blocs de compétences et par la production et la soutenance d'un mémoire professionnel.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 6 – Maximum 20

• DURÉE DE LA FORMATION

La formation est délivrée sur 10 mois
500 heures de formation en centre
Rentrée en septembre

• PROGRAMME

Bloc A Analyse des besoins sociaux et territoire d'intervention
Bloc B Accueil, Accompagnement du public, coordination de parcours
Bloc C Conduite et animation de projet social, médico-social et d'inclusion
Bloc D Accompagnement vers et dans l'emploi

• TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 9356 euros
Selon le décret n° 2024-695 du 15 juillet 2024 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Tarif de la formation : 9356 € coût par OPCO et par année de formation.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeaubosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

* 1^{ère} session de formation

NC*%

Taux d'obtention
des diplômes ou
titres professionnels

NC*%

Taux d'interruption
en cours de
formation

NC*%

Taux d'insertion
professionnelle
à 6 mois **

NC*%

Taux de poursuite
d'études

** dont le taux d'insertion dans le métier visé par le RNCP : NC*%

• VALEUR AJOUTÉE

Salle de pause
Internat à la nuitée
Restauration sur place
Accès au parking de l'établissement
Sécurisation de parcours avec accompagnement, mise en relation entreprises, suivis en entreprise, ...



COORDONNÉES

UFA SAINT-PIERRE

10 rue du Général Goutierre FOURMIES

03.27.60.80.40

lloiseleux@ufa-ispf.com

EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Isabelle LEROUX

